

Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20240705-lmc138904-AI-1-1
Date de télétransmission :	8 juillet 2024
Date de réception :	8 juillet 2024
Date d'affichage :	
Date de publication :	8 juillet 2024



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

ARRÊTÉ N° DFIN SB/2024/0672

Tarification des activités proposées à la Régie de recettes de la Maison des séniors située au 173-175 rue de France - 06000 Nice



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LES RESSOURCES, LES MOYENS
ET LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

DIRECTION DES FINANCES DE L'ACHAT
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE DU BUDGET DE LA PROGRAMMATION
ET DE LA QUALITE DE GESTION
ARR tarification 2^{me} semestre 2024

ARRÊTÉ

portant sur la tarification des activités proposées à la Régie de recettes de la Maison des séniors située au
173-175 rue de France - 06000 Nice

*Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,*

Vu la délibération n°9 de l'Assemblée départementale du 17 décembre 2021 adoptant le schéma départemental de l'autonomie 2022-2026, prévoyant de valoriser la place des seniors et des personnes en situation de handicap dans la société ;

Vu la délibération n°43 de la Commission permanente du 29 avril 2013 approuvant la création de la régie de recettes « seniors », ainsi que de deux-sous régies de recettes, pour encaisser les contributions financières des participants aux activités proposées par le Département ;

Vu la délibération n°5 de l'Assemblée départementale du 27 juin 2013 approuvant la tarification des activités des seniors : les repas pique-nique, les restaurants, les droits de visite, les voyages, les transports relatifs aux différents déplacements (voyage, excursion, ...) ;

Vu la délibération n°18 de la Commission permanente du 7 novembre 2013 approuvant la modification de l'acte constitutif de la régie de recettes de la Maison des seniors (article 3), en autorisant l'encaissement des publications « Passeurs de mémoire » ;

Vu la délibération n°5 de l'Assemblée départementale du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation au Président du Conseil départemental pour modifier et adapter la grille tarifaire des activités proposées par la Maison départementale des séniors ;

Vu le dernier arrêté en date du 22 décembre 2023 portant sur la tarification de la participation des séniors aux activités proposées par la Maison départementale des séniors ;

ARRÊTE

Article 1er : l'arrêté du 22 décembre 2023 portant sur la tarification des activités proposées à la régie de recettes de la Maison départementale des seniors est modifié selon le détail figurant dans le tableau ci-annexé.

Article 2 : le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et le Comptable public assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Nice, le - 5 JUL. 2024

Le Président,
Pour le Président et par délégation
La Directrice générale adjointe pour la Culture,
la Transformation numérique et la Relation usagers

Delphine GAYRARD

TARIFS ACTIVITÉS "SENIORS EN ACTION" - 2ème SEMESTRE 2024

NATURE ACTIVITÉ	DESTINATION	MONTANT
Journées découvertes	Aubagne: le village des santons au pays de Pagnol	37,90 €
	La grotte Cosquer et et le musée du savon à Marseille	53,00 €
	Le musée du calisson et déjeuner spectacle Music Hall à Venelles	37,00 €
	Martigues	43,00 €
	Les Arcs-sur-Argens et le domaine Sainte-Roseline	45,00 €
	Visite des Baux de Provence et des Carrières de Lumières	47,50 €
	Les Gorges du Verdon et le village de Moustier-Sainte-Marie	28,00 €
	Découverte de Tarascon	35,00 €
Balades dans les parcs départementaux	Parc départemental de la Grande Corniche	16,00 €
Thalasso	Station thermale à Berthemont-les-Bains	54,00 €
Balade sur la Grande Bleue	Nice au fil de l'eau	18,00 €
	À la découverte des cétacés de la Méditerranée	50,40 €
SÉJOURS et TRANSPORTS : évasion au cœur des Pyrénées		TARIF INDIVIDUEL
Aide ANCV		202,00 €
Transport		103,00 €
Supplément chambre individuelle		90,00 €
SENIOR NON ÉLIGIBLE À L'AIDE ANCV		
Séjour en chambre double		727,00 €
Séjour en chambre simple (avec supplément de 90,00€)		817,00 €
SENIOR ÉLIGIBLE À L'AIDE ANCV		
Séjour en chambre double		525,00 €
Séjour en chambre simple (avec supplément de 90,00€)		615,00 €